CENTRE NATIONAL DE LA CHANSON DES VARIÉTÉS ET DU JAZZ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CNV
LIVRE DES STATISTIQUES REGIONALES SUR LA DIFFUSION DES SPECTACLES DE VARIETES ET MUSIQUES ACTUELLES EN 2005.

Le 22 septembre 2006

En mai 2006, le CNV publiait pour la première fois des éléments statistiques nationaux sur la diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles, à partir de données collectées à l'occasion de la perception de la taxe sur les spectacles de variétés.

Cette première publication portait sur les représentations organisées en 2005, à partir des déclarations reçues au CNV jusqu'au 30 avril 2006 ; elle doit bien sûr être reconduite d'année en année, permettant ainsi de suivre des évolutions fort instructives.

Conscient de l'intérêt majeur suscité par ses travaux, le CNV propose aujourd'hui une présentation plus fine des données extraites de sa base 2005, en livrant toutes ces données à l'échelle de chaque région administrative.
Des tableaux et graphiques permettent ainsi de découvrir, région par région, la part respective occupée en matière de diffusion selon les clés de tri déjà utilisées à l'échelle nationale (nombre de représentations, nombre de spectateurs, volume de taxe collecté, selon le répertoires des spectacles, le statut juridique des déclarants, leur catégorie professionnelle). Sont également livrés des chiffres concernant, par régions, la part respective des spectacles à entrées payantes ou gratuite ainsi que le nombre de déclarants en différenciant les structures affiliées ou non affiliées au CNV.

Cette approche plus fine offre ainsi une photographie très instructive de la diffusion en régions, en permettant d'utiles comparaisons interrégionales et interdépartementales.

Ces nouvelles données sont consultables, à compter de ce jour, sur le nouveau site du CNV www.cnv.fr

Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) est un établissement public industriel et commercial, sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, regroupant l'Etat, les organisations professionnelles du spectacle et les collectivités territoriales. Il a pour mission le soutien au spectacle vivant dans le secteur des variétés et des musiques actuelles à partir des fonds collectés par la perception de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés. C'est ainsi qu'au 31 décembre 2005, près de 12,5 millions d'euros de taxe ont été collectés au titre des représentations ayant eu lieu en 2005. Ils ont permis d'aider plus de 730 projets, pour un montant dépassant les 11,3 millions d'euros. Le CNV compte aujourd'hui près de 1 200 entreprises de spectacles affiliées.

Pour plus d'informations :
Service communication : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40
frederic.rosenthal@cnv.fr / fax : 01 53 75 42 61 / http://www.cnv.fr